(2)

## Commune : LYS LEZ LANNOY (367) Numéro d'ordre du document d'arpentage : 1464 1M Document vérifié et numéroté le 12/05/2023 A SDIF Nord

Par FLAN Guillaume Technicien géomètre Signé DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

## EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Section : AB
Feuille(s) : 000 AB 01
Qualité du plan : Plan

Qualité du plan : Plan régulier avant 20/03/1980 Echelle d'origine : 1/1000

Echelle d'origine : 1/1000
Echelle d'édition : 1/1000
Date de l'édition : 12/05/2023
Support numérique : ------

D'après le document d'arpentage

dressé

Par MICHAEL RICHE

Réf.:

Le 20/04/2023

SDIF NORD PTGC LILLE CENTRE FINANCES PUBLIQUES 22 RUE LAVOISIER

59466 LOMME CEDEX

sdif.nord.ptgc@dgfip.finances.gouv.fr

(1) Rayer les mentions inutiles. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une esquisse (plan rénové par voie de mise à jour). Dans la formule B, les propriétaires peuvent avoir effectué eux mêmes le piquetage. (2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou technicien retraité du cadastre, etc ...).

(3) Précisez les noms et qualité du signataire s'il est différent du propriétaire (mandataire, avoué, représentant qualifié de l'autorité expropriant, etc...)

